



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PONCHON DU JEUDI 5 JUIN 2014

COMMUNE DE PONCHON

Présents : Robert JOYOT, **Maire**.

Yannig MERLIN ; Colette JOLLIVET ; Geneviève DELABY ; Denis ROLLAND, **Adjoints**.
Nadège PERROTTE ; Elodie THERY ; Alain CHOTEAU ; Bernard LECOCQ ; Olivier WAUTERS ;
Jean-Claude GIRET ; Claudine LEFEBVRE ; Gérard SOUFFLET, **Conseillers**.

Excusés : Martine CANIVET, pouvoir à Colette JOLLIVET.
Jocelyne LHOTTE, pouvoir à Yannig MERLIN.

Secrétaire de séance : Denis ROLAND.

Lecture du compte rendu de la séance du Lundi 12 Mai 2014 : aucune observation.



1/ BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT POUR L'ANNEE 2014

Il englobe en fait la réalisation de la Phase I de la Tranche Ferme, qui comprend le Larris, et le Bourg de PONCHON.

Fonctionnement :
Dépenses = Recettes = 263 122 €

Investissement :
Dépenses = Recettes = 4 965 922 €
5 229 044 €

Le Budget de l'assainissement est adopté à l'unanimité.

2/ ASSAINISSEMENT

L'Agence de l'Eau a autorisé le commencement des travaux. Son accord de financement est prévu pour fin juin ou début juillet. Nous attendons l'autorisation du Département, qui se trouve « à la signature ». Les travaux pourraient commencer début juillet. Ils commenceraient par la rue de la Mairie.

3/ BUDGET DU LOTISSEMENT POUR L'ANNEE 2014

Fonctionnement :
Recettes = Dépenses = 15 569.21 €

Pas de section de fonctionnement, le Budget du Lotissement est adopté à l'unanimité.

4/ RENFORCEMENT ELECTRIQUE POUR LE PARC LACOURT

Le chiffrage des travaux est à établir.

5/ COMMERCIALISATION DU PARC LACOURT

Offre d'achat pour la maison	130 000 €
+ Commission	<u>5 000 €</u>
	135 000 €

Cette proposition est refoulée.

6/ BIBLIOTHEQUE

A la suite de Monsieur RUMPF, puis de Madame RUMPF, Pierre KELLER a assuré, seul, depuis 18 ans, le fonctionnement de la bibliothèque. Il a réuni autour de lui un groupe de personnes disposées à le seconder :

Colette JOLLIVET, Geneviève DELABY, Denis ROLLAND, V. NEVEU, René POTIER, Odette POTIER.

Ce groupe fonctionnerait comme une commission municipale. La bibliothèque garderait un caractère municipal, elle ne prendrait pas le statut d'une association. Cela permettrait à la commune de signer une convention avec la Médiathèque Départementale.

A l'unanimité, *Le conseil municipal agréé* ce principe de Fonctionnement, et la signature d'une convention avec la Médiathèque Départementale.

7/ CONVENTION AVEC LE THEATRE DU BEAUVAISIS

A l'unanimité, *Le conseil municipal agréé* la signature d'une convention pour l'année scolaire 2014-2015. Elle permettra aux enfants de l'école de PONCHON de fréquenter le Théâtre du Beauvaisis.

Coût présumé : 600 €

8/ RYTMES SCOLAIRES

Le Conseil d'Ecole du 27 mai s'est prononcé pour le regroupement sur le jeudi après-midi, de l'ensemble des activités périscolaires. Le SIBEPOVI propose de les prendre à sa charge par une extension de ses compétences. Neuf animateurs, tous titulaires du BAFA ou du BF DIRECTION, viendraient le jeudi après-midi, pour diriger les activités périscolaires dans les locaux scolaires et communaux de PONCHON. Les activités seraient facturées aux familles par le SIBEPOVI. Les animateurs seraient rémunérés par le SIBEPOVI.

A l'unanimité, *Le conseil municipal agréé* un transfert de compétences au SIBEPOVI pour l'extension de ses activités périscolaires et péri-éducatives qui sont à organiser dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Et Robert JOYOT d'adresser son salut amical à Jacky PENNETIER, et à Simone PENNETIER, qui, voici bientôt dix ans, avaient puissamment participé à la mise en place du SIBEPOVI.

INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

D'Elodie THERY

☞ **Sur la répartition des poubelles**

Il faudrait plus de poubelles.

A la diligence de Yannig MERLIN.

De Gérard SOUFFLET

☞ **Interdiction aux camions de plus de 3,5 tonnes d'emprunter la côte du Larris**

Le panneau manquant va être posé à VILLERS SAINT SEPULCRE.

☞ **Radars pédagogiques dans ROYE**

A la diligence de Yannig MERLIN

☞ **Limitation de vitesse à 90 km/h entre BLAINVILLE et ROYE**

Robert JOYOT va soumettre cette idée au Département.

Robert JOYOT lève la séance en adressant à Laurent GOMEL, et à tous les membres du Comité des Fêtes, ses remerciements, et ses félicitations, pour le déroulement de la Fête Communale.